

Justificatifs à fournir pour une première demande de carte de séjour Passeport Talent-Chercheur

Documents à télécharger sur le site ANEF

- Visa de long séjour (Visa D) valant titre de séjour (portant la mention « L.313-20 4° », C. SEJ. A SOLLIC.) ou visa de long séjour (portant la mention « L.313-20 4° »).
- Passeport en cours de validité (avec photocopies de toutes les pages écrites et tamponnées).
- Justificatifs d'état civil : Acte de naissance (+ apostille/légalisation si nécessaire), de mariage, de naissance des enfants (avec filiation), attestation sur l'honneur de ne pas pratiquer la polygamie (pour les ressortissants de pays où cela est autorisé).
- Photos d'identité récents - Numéro e-photo.
- Un justificatif de domicile de moins de six mois :
Dans le cas où le scientifique est locataire, il doit joindre une facture (eau, gaz, électricité, téléphone...) ou une attestation d'assurance habitation. En revanche s'il est à l'hôtel, en résidence ou au Faculty Club, il doit demander une attestation de domicile et une facture du dernier mois de loyer. Enfin, s'il est hébergé chez un particulier, l'hébergeur doit remplir et signer une attestation d'hébergement manuscrite avec un justificatif de domicile à son nom datant de moins de 6 mois ainsi qu'une copie d'une de ses pièces d'identité.
- Convention d'accueil.
- Contrat de travail.
- Derniers diplômes obtenus : master ou doctorat.
- Pour les doctorants : un justificatif d'inscription à l'Université Côte d'Azur.

Merci de télécharger les documents et une traduction française faite par un traducteur assermenté auprès de la Cours d'Appel d'Aix en Provence.

Pour les européens : demander un Acte de Naissance multilingue pour éviter la traduction française auprès de la Cours d'Appel d'Aix en Provence.

Il est également important de vérifier si l'acte de naissance nécessite une apostille et/ou légalisation.

- Les timbres fiscaux du montant de la taxe (225€) à acheter en ligne [ici](#)
(à remettre à la Préfecture uniquement lors de la délivrance du titre de séjour, donc à acheter pour le rendez-vous de délivrance de la carte avec la Préfecture. Ne pas acheter les timbres avant.)

Mis à jour par le WELCOME CENTER le 21.06.2021; les modalités peuvent changer.

Veuillez vérifier sur <http://06.accueil-etrangers.gouv.fr/>

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT CHERCHEUR / CHERCHEUR EN MOBILITÉ

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Visa de long séjour ou titre de séjour en cours de validité

Passeport

Pour le passeport joindre les pages relatives à l'état civil et aux dates de validité.

Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

DOMICILE

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT CHERCHEUR / CHERCHEUR EN MOBILITÉ

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR

Vous remplissez les conditions :

CHERCHEUR

- Convention d'accueil signée avec un organisme public ou privée ayant une mission de recherche ou d'enseignement supérieur préalablement agréé
- Diplôme au moins équivalent au grade de master obtenu en France

CHERCHEUR EN PROGRAMME DE MOBILITÉ

- Convention d'accueil signée avec un organisme public ou privée ayant une mission de recherche ou d'enseignement supérieur préalablement agréé, et précisant l'appartenance à un programme de l'UE, d'un programme multilatéral comportant des mesures de mobilité dans un ou plusieurs États membres de l'Union européenne.
- Diplôme au moins équivalent au grade de master obtenu en France